



# BIODIVERSITÉ et TERRITOIRES

# LE MOT DU PRÉSIDENT



**La biodiversité est un enjeu majeur du 21ème siècle.** La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79), qui est un acteur reconnu en ce domaine, mène depuis plus de 20 ans **une politique en faveur de l'aménagement des milieux au profit de la biodiversité** qu'elle soit « ordinaire » ou non, tout en accompagnant les principaux acteurs.

Conduites sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres, les actions de la FDC 79 ont pour objectif de **développer un maillage d'aménagements en faveur de la petite faune.**

Dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, la FDC 79 a élaboré et testé en partenariat avec quelques communes du département, le programme **« Ekosentia, Chemins ruraux, Cœur de Biodiversité »** qui vise à améliorer et à mieux prendre en compte cette biodiversité dans la gestion d'un territoire.

Les actions conduites en partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs, les collectivités territoriales, les particuliers, les diverses associations, les scolaires, et autres acteurs constituent les bases fondamentales de notre politique en faveur de la reconquête de la petite faune et de ses habitats.

Soucieuse également de développer une démarche participative pour permettre aux citoyens de notre territoire de découvrir et de s'approprier leur environnement proche, je vous invite à découvrir notre démarche **« Biodiversité et Territoire »**.

Le Président de la FDC 79

Guy GUEDON

# Sommaire

<b>PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES DEUX-SÈVRES</b> .....	5
La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres s'engage pour la biodiversité.....	6
Être leader en matière de gestion de la nature et de l'environnement .....	7
<b>CHEMINS RURAUX, CŒUR DE BIODIVERSITÉ</b> .....	10
<b>PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR LES BIOTOPES</b> .....	12
Des actions concrètes sur le territoire .....	13
Des pratiques de gestion respectueuses .....	18
<b>SUIVI ET PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE</b> .....	20
Un atout essentiel, la gestion du territoire .....	21
Une expertise technique et un appui scientifique .....	23
<b>DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ DU TERRITOIRE</b> .....	24
Faire du territoire le terrain de l'Éducation à la Nature : à l'école de la biodiversité ..	25
La communication .....	26
Les partenariats .....	27



## PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES DEUX-SÈVRES



La Fédération des Chasseurs  
des Deux-Sèvres

## S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79) est une association loi 1901 agréée au titre de la **protection de la nature**.

Administrée par **16 élus** représentant les chasseurs, elle fédère **10 300 chasseurs** répartis sur **270 ACCA** (Associations Communales de Chasses Agréées) et **sociétés communales**, ainsi que **1 140 chasses privées**. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de **20 professionnels**.

La FDC 79 participe à la **mise en valeur du patrimoine cynégétique et de la biodiversité ordinaire**, au travers d'opérations de recensement et d'aménagement des territoires.

Elle agit également en matière **d'information** et **d'éducation** au **développement durable** et à la **biodiversité**, ainsi que pour la **gestion** et la **préservation de la faune sauvage** et de ses **habitats**.



Être leader en matière de gestion de

## LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres est un acteur majeur dans la **gestion de l'environnement, la reconquête des biotopes et la gestion de la petite faune sauvage**. Celle-ci est, entre autre, dépendante de la qualité de l'environnement ainsi que de la diversité paysagère pour accomplir son cycle de vie. Le **développement d'aménagements** favorables à la faune sauvage, permettant sa gestion, constitue un des enjeux majeurs de la politique de la FDC 79.

La FDC 79 s'est engagée dans **une politique dynamique** basée sur des **actions concrètes** de terrain, en **partenariat** avec **l'ensemble des acteurs du territoire**.

La démarche de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres est basée sur la **reconquête et la préservation des biotopes en associant une agriculture raisonnée et performante**, compatibles avec les **réalités économiques**. La priorité est de mettre en place des plans d'actions pour réussir cette démarche et **enrichir notre patrimoine rural**. L'objectif de la FDC 79 est d'aider les acteurs des Deux-Sèvres à mieux prendre en compte et à **développer la biodiversité et les continuités écologiques de leurs territoires**.



GESTION DE LA BIODIVERSITÉ



ÉDUCATION À LA NATURE ET COMMUNICATION

RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE

*Schéma Départemental de Gestion Cynégétique*

2018-2024

DÉLIVRANCE DES PERMIS DE CHASSER ET DES AUTORISATIONS DE CHASSE ACCOMPAGNÉE



VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2020-2021



COORDINATION DES ASSOCIATIONS COMMUNALES DE CHASSE AGRÉÉES ET DES TERRITOIRES CYNÉGÉTIQUES



FORMATION À L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

PRÉVENTION ET INDEMNISATION DES DÉGÂTS DE GRAND GIBIER ET GESTION DES PLANS DE CHASSE



POLICE DE LA CHASSE ET PRÉVENTION DU BRACONNAGE



Missions de services publics

# CHEMINS RURAUX, COEUR DE BIODIVERSITÉ

## CHEMINS RURAUX, CŒUR DE BIODIVERSITÉ

### NOTRE INITIATIVE

« Chemins ruraux, cœur de biodiversité » est un projet porté par la FDC 79 depuis 2017, dont l'objectif est de **développer la biodiversité des territoires ruraux**, en s'appuyant sur **un inventaire participatif** réalisé par les citoyens. La valorisation de ces chemins, en partenariat avec les acteurs locaux, représente **un enjeu majeur** pour la société, les citoyens, la chasse et les chasseurs.



### QU'EST-CE QUE LES CHEMINS RURAUX ?

Les chemins jouent un rôle essentiel de **corridors écologiques**, indispensables au développement des espèces animales, et du petit gibier en particulier.

Ces espaces sont valorisés grâce au travail conjoint des collectivités et des habitants, mais également des agriculteurs, des associations locales, des scolaires... En effet, **ces chemins** constituent des lieux de rencontre, de partage, des supports pédagogiques d'Éducation à la Nature et sont **ouverts à tous**.

Longtemps délaissés, ils doivent être activement réhabilités et gérés durablement, de manière à tirer parti de **leurs nombreux atouts pour la biodiversité et l'agronomie**. Le chemin rural fait partie intégrante de notre patrimoine rural.



Une marque « **ekosentia**® » a été créée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) afin de regrouper toutes les actions réalisées par les fédérations départementales, sous un même nom et un même objectif : celui de réhabiliter les chemins ruraux dans le cœur des acteurs locaux et de participer à la rénovation biologique des territoires.

# PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR LES BIOTOPES

## PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR LES BIOTOPES

### DES ACTIONS CONCRÈTES

## SUR LE TERRITOIRE

La Fédération Départementale des Chasseurs Des Deux-Sèvres propose plusieurs mélanges de semences diversifiés et étudiés pour leurs **intérêts cynégétiques, environnementaux et agronomiques**. Ces couverts contribuent au **développement des continuités écologiques**.

Depuis plusieurs années, la FDC 79 implante sur le terrain plusieurs **centaines d'hectares de jachères, de cultures faunistiques et d'intercultures**. Cette campagne est réalisée à l'échelle du département et concerne essentiellement les milieux agricoles. Ces couverts peuvent aussi être adressés aux collectivités ou à toute personne désirant valoriser la biodiversité sur leurs terrains.



### LES JACHÈRES ENVIRONNEMENT FAUNE SAUVAGE

Ces couverts diversifiés permettent de **promouvoir la biodiversité**. Ils limitent les dégâts occasionnés aux cultures en servant de **réservoirs de nourriture**. L'apport d'intrants sur ces parcelles étant interdit, ils participent à la **préservation de la qualité de l'environnement**.



DES ACTIONS CONCRÈTES

### SUR LE TERRITOIRE

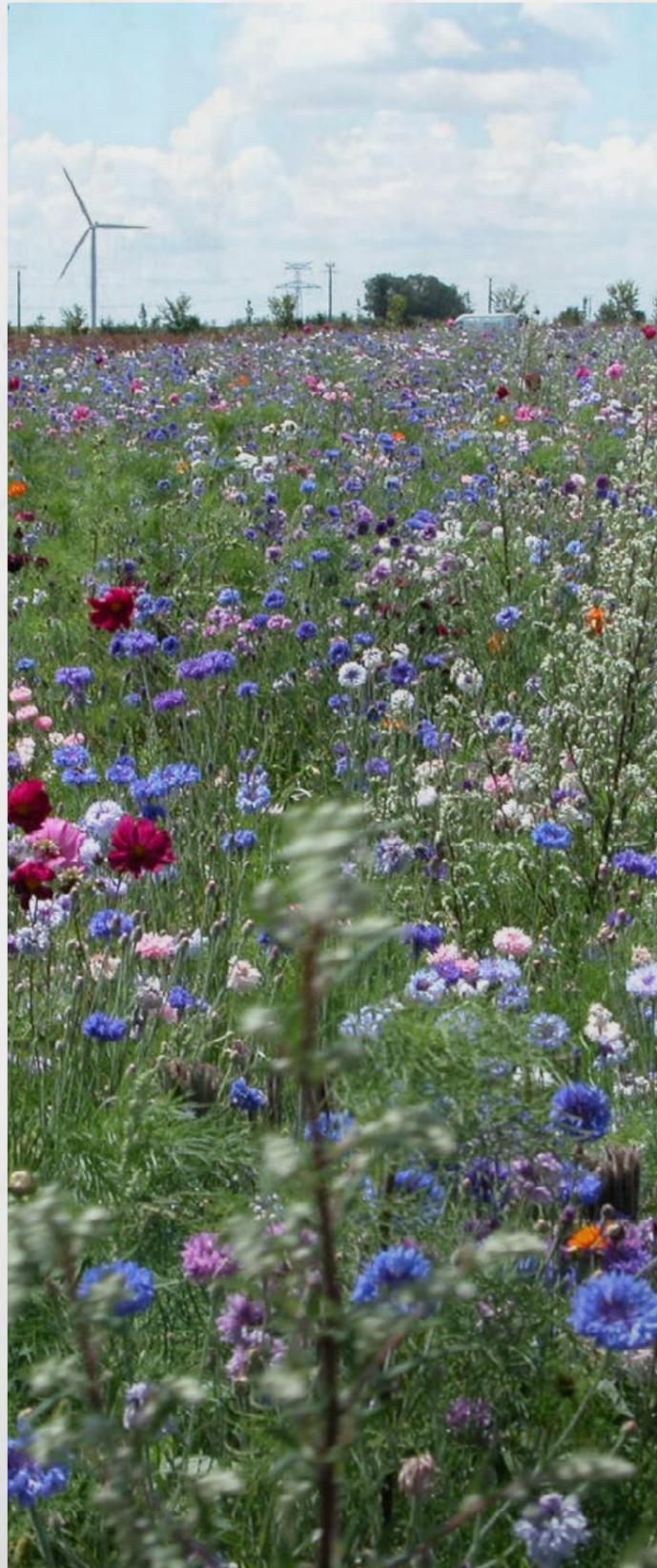
#### LES COUVERTS MELLIFÈRES ET LES BANDES ENHERBÉES

Ces aménagements ont pour objectif d'assurer un couvert annuel ou pluriannuel favorable aux **insectes pollinisateurs** et aux **auxiliaires de culture**. De façon directe (habitat, lieu d'alimentation, de repos ou de refuge) ou indirecte (essor d'insectes pollinisateurs), ces couverts sont **essentiels à la petite faune de plaine**. Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés aux exploitants et aux collectivités.

Ce type de semis peut être implanté sous forme de bandes enherbées ou de micro-parcelles.

#### Préconisations

- *Aucun entretien entre le 1er avril et le 15 août*
- *Pas de destruction avant le 31 août*



DES ACTIONS CONCRÈTES

### SUR LE TERRITOIRE

#### PLANTATION DE HAIES ET DE BOSQUETS

Les haies représentent de véritables **réservoirs de biodiversité animale et végétale**. Leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement démontrée.

Ces plantations viennent s'inscrire dans un projet associant propriétaires, agriculteurs, associations cynégétiques et collectivités locales avec la participation des écoles. En effet, chaque plantation est associée à **une animation en milieu scolaire ou pour le grand public**. C'est un très bon moyen pédagogique pour impliquer les habitants du territoire dans la prise en compte de leur environnement.

#### Avantages

- *Elles fournissent une clôture naturelle pour le bétail, de même qu'un ombrage en été et une protection contre les intempéries l'hiver et est également efficace pour la faune sauvage.*
- *Elles protègent les cultures grâce à leur effet brise-vent*



La FDC 79 privilégie également la **Régénération Naturelle Assistée (RNA)** dans le cadre de la trame verte existante, et encourage un **entretien raisonné des haies et bords de chemins**.

Depuis 1980, la FDC 79 plante chaque année entre **12 000 et 30 000 arbres**, sous forme de haies et de bosquets, pour ainsi former un **réseau dense de maillage bocager** et compléter le réseau de corridors écologiques. La Fédération fournit **gratuitement** les plants.

La FDC 79 est un **acteur majeur** dans le programme «**Haies et plantations en Deux-Sèvres**» mené par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres

### DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE



#### INTERCULTURES

Ces couverts jouent un rôle crucial lors de la période hivernale. Ils contribuent au **développement des continuités écologiques** dans le cadre de la **Trame Verte et Bleue**. Les CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates) évitent que les sols restent nus l'hiver, permettent de réduire la lixiviation des nitrates, favorisent la fixation de l'azote et sa restitution à la culture suivante. Les CIPAN sont également de formidables **refuges** pour une **multitude d'espèces**.

La FDC propose une large sélection de mélanges favorables à la faune sauvage ordinaire, associant graminées, légumineuses, crucifères, espèces mellifères (sarrasin, phacélie, moutarde, trèfle violet etc.) ayant des systèmes racinaires diversifiés pour structurer le sol.

#### Préconisations

- *Semis avant le 31 juillet*
- *Destruction au 31 décembre ou au 31 janvier selon la culture suivante et la nature du sol avec une barre d'effarouchement*

### DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE

#### LE MAINTIEN DES CHAUMES DE CÉRÉALES

Depuis quelques années, la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres expérimente le **maintien des chaumes de céréales après les moissons**. Pour conserver des couverts favorables à la petite faune sauvage, il est nécessaire que la hauteur de végétation soit supérieure à 20 cm.



#### LES BORDS DE CHAMPS ET DE CHEMINS

Ces éléments fixes du paysage sont connectés entre eux et avec différents éléments (haies, murets, talus, zones humides...). Ils créent ainsi des corridors écologiques facilitant le déplacement des espèces d'un territoire à un autre. Ils apportent une **diversité de structure aux paysages** et servent de **réservoirs d'auxiliaires de cultures**. En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau...), ils **contribuent** à la **qualité de l'eau**, à la **fixation de l'azote** dans le sol, **diminuent** le phénomène d'**érosion** des sols et de **ruissellement des eaux**...

Une gestion et un entretien adaptés peuvent en faire d'**excellents supports de vie** et permettent le **développement naturel d'une flore riche et variée**.



## PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR LES BIOTOPES

### DES PRATIQUES DE GESTION RESPECTUEUSES

#### LIMITER L'IMPACT DU MACHINISME SUR LA FAUNE SAUVAGE EN GRANDE CULTURE

L'intensification des pratiques, l'agrandissement des parcelles et la performance de plus en plus élevée des machines agricoles n'est pas sans impact sur la faune sauvage de plaine agricole. Les travaux de récolte et de broyage coïncident, la plupart du temps, avec les phases de nidification chez le faisan et la perdrix ainsi que la mise bas des chevreuils.

Afin de réduire l'impact des travaux agricoles, il est conseillé d'effaroucher la faune présente dans la parcelle. De plus, la barre d'effarouchement a été conçue afin de répondre aux exigences des agriculteurs : faible coût, adaptabilité sur différents tracteurs, facilité d'utilisation et d'installation.

*Il convient donc*

- *D'équiper les machines de barres d'effarouchement (possibilité de mise à disposition)*
- *De diminuer la vitesse des engins, notamment en zone de lisière (< 10 km/h)*
- *D'éviter le travail de nuit*
- *De débiter par le centre de la parcelle pour favoriser la fuite des espèces vers les côtés*
- *De régler la barre de coupe au plus haut (> 15cm)*
- *De presser la paille au plus près de la moisson*

## PRÉSERVER ET RECONQUÉRIR LES BIOTOPES

### DES PRATIQUES DE GESTION RESPECTUEUSES

#### L'ENTRETIEN DES BORDS DE CHAMPS ET DE CHEMINS

Un entretien adapté génère des économies de temps et de coût, tant pour les agriculteurs que pour les collectivités. Il est nécessaire d'améliorer l'image des bords de route et de champs en sensibilisant les techniciens communaux et les agriculteurs aux méthodes de gestion plus appropriées. La FDC 79 accompagne les collectivités dans le cadre d'inventaires participatifs mais également

pour de l'information et de la sensibilisation sur les pratiques de gestion raisonnée auprès des agents communaux.

#### *Préconisations*

- *Entretien raisonné des banquettes herbeuses (pas d'interventions entre le 15 avril et le 31 août)*
- *Plantation de haies et de bosquets sur ces linéaires*
- *Semis d'espèces mellifères en bordures de champs*

# SUIVI ET PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

## SUIVI ET PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

UN ATOUT ESSENTIEL,

### LA GESTION DU TERRITOIRE

#### FACILITER L'ACCUEIL DE LA FAUNE SAUVAGE

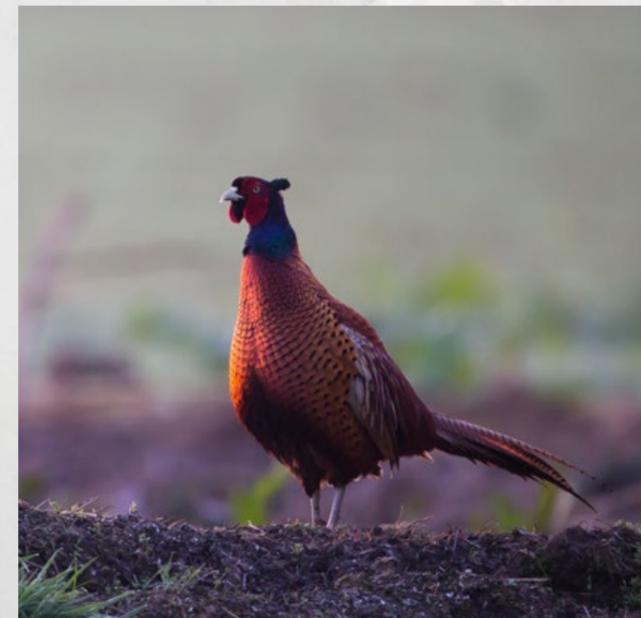
Un **territoire riche et varié** est un territoire accueillant pour la faune sauvage. La mise en place de **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'aménagements favorables à son accueil** est un préalable obligatoire à toute opération de développement de la faune sauvage. **La petite faune gibier** fait intégralement partie du **patrimoine**.



#### PROMOUVOIR LES POPULATIONS SAUVAGES

La Fédération s'engage depuis plusieurs années à **initier, aider techniquement et financièrement la mise en place d'opérations pilotes** pour :

- Préserver et développer les populations naturelles de gibier
- Réintroduire de nouvelles populations sauvage
- Suivre et compter ces espèces
- Accompagner les actions d'aménagement du territoire
- Vulgariser auprès du plus grand nombre



UN ATOUT ESSENTIEL,

## LA GESTION DU TERRITOIRE



### LES PROJETS DE TERRITOIRE

Les projets de territoire concernant la faune sauvage ont pour vocation de structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques locales, afin de **redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires**, conformément aux engagements du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la FDC 79.

Un projet de territoire est un document stratégique de développement local, fruit d'une concertation entre les différents acteurs participant à la vie locale. Il doit comprendre des objectifs communs favorables au territoire, au sens large du terme, et à la biodiversité qui lui est propre.

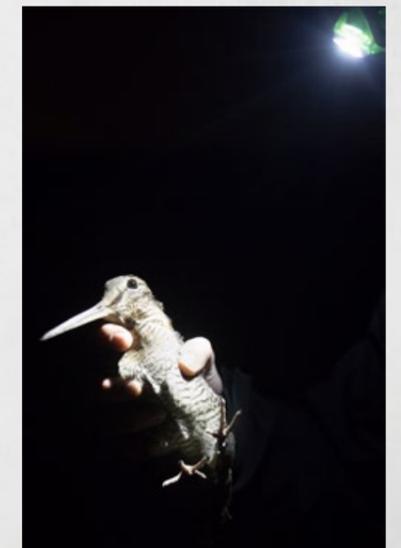
UNE EXPERTISE

## TECHNIQUE ET UN APPUI SCIENTIFIQUE



### LES BAGUAGES ET COMPTAGES

Tout au long de l'année, de nombreuses opérations de suivi via **des comptages** (faisan, lièvre, chevreuil) **et baguages** (bécasse des bois et caille des blés) sont organisées sur le département. Diurnes ou nocturnes, à l'aide de protocoles stricts et adaptés à chaque espèce et saison, ces suivis sont réalisés par les agents de la FDC 79. Ils permettent d'obtenir un certain nombre d'informations, tels que l'estimation des populations sur les territoires ou les mesures biométriques sur un échantillon d'individus (âge, poids, etc.).



Selon les méthodes utilisées, la FDC 79 convie les scolaires, le grand public, les chasseurs locaux ou les habitants du territoire à participer sur le terrain et à découvrir la biodiversité ordinaire autour de chez eux.

# DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ DU TERRITOIRE

La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres propose différentes animations ou projets à l'intention des cycles 1, 2, 3, lycées et BTS agricoles. La Fédération Nationale des Chasseurs a signé une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » en mars 2010 avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

## DÉVELOPPER L'ÉCOCITOYENNETÉ DU TERRITOIRE

### FAIRE DU TERRITOIRE LE TERRAIN DE L'ÉDUCATION À LA NATURE : À L'ÉCOLE DE LA BIODIVERSITÉ



Les animations sont assurées à titre gratuit par les agents du service technique, et peuvent se dérouler en classe, lors de sorties sur le terrain, au siège de la FDC, ou encore sur l'un des sentiers pédagogiques créés par la FDC sur le département. Elle organise des **animations «nature»** sur diverses thématiques auprès des écoles, collèges et lycées, ainsi qu'auprès du grand public, afin de les sensibiliser au **fonctionnement des écosystèmes et de les responsabiliser à leur environnement.**

Chaque année, la FDC 79 réalise plus de **160 animations scolaires et périscolaires** sur l'ensemble du département. Ces animations permettent une réappropriation de la nature par différentes approches, aussi une

**reconnexion entre le monde rural et le monde urbain**, dans une notion de respect de l'environnement, du développement de la curiosité et de la créativité de l'élève. La Fédération participe aussi au projet **ÉCORCE** lancé par le Conseil Départemental et l'Éducation Nationale.

Le site « **Ekolien** », libre d'accès, est le site de référence en matière **d'éducation à la nature**. Il a été développé par la Fédération Nationale des Chasseurs à destination des instituteurs et des acteurs de l'éducation.

**ekolien**  
CURIEUX PAR NATURE

## LA COMMUNICATION



Les actions menées doivent être vulgarisées et partagées auprès de l'ensemble des acteurs.

La FDC 79 a mis en place des **circuits pédagogiques** avec la pose de panneaux sur la faune et la flore ordinaires du département. Ces sentiers, au nombre de 9, sont ouverts et accessibles à tous. Des journées de valorisation de ces sentiers sont régulièrement programmées sur l'ensemble du territoire, à destination des habitants.

Dans la continuité des projets de territoire, la FDC propose de réaliser **des randonnées** agrémentées d'animations en lien avec les paysages et la biodiversité ordinaire.

La FDC met également à disposition des

documents techniques à destination des collectivités ou du monde agricole, sur l'ensemble des aménagements proposés et sur les bonnes pratiques à tenir. Elle met en place des **réunions d'information et de formation selon la demande**.

La FDC 79 valorise aussi tous les projets réalisés sur le département, par la diffusion des informations sur la presse locale, les réseaux sociaux, les newsletters, les documents trimestriels et le site internet, en mettant en avant l'aide fournie par les partenaires techniques et financiers, ainsi que les nombreux bénévoles.

## LES PARTENARIATS



Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans l'appui technique et financier de certaines organisations et personnes :

- Les établissements publics
- Les exploitants agricoles
- Les élus locaux
- Les coopératives agricoles
- Les collectivités territoriales
- Les syndicats des bassins versants
- Les citoyens : des scolaires au grand public, en passant par les habitants...
- Le monde cynégétique et ses nombreux bénévoles qui œuvrent chaque jour pour la biodiversité
- Les associations locales ou départementales ayant une utilisation plus ou moins particulière de l'espace
- Les organismes et institutions scientifiques comme le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)

La réussite de ces projets implique la mise en synergie de tous ces acteurs et permettra de faire des citoyens, les acteurs du développement durable et les auteurs de sa mise en œuvre.

# BIODIVERISTÉ et TERRITOIRES



7 route de Champicard, 79260 LA CRÈCHE  
05 49 25 05 00 | [fdc79@wanadoo.fr](mailto:fdc79@wanadoo.fr) | [www.chasse-79.com](http://www.chasse-79.com)

**YouTube** Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

 @FDCdeuxsevres

 @FDCdeuxsevres

 fdcdeuxsevres